



I N F O R M A T I O N A L A P R E S S E

Festivités des 13 et 14 juillet

Les festivités des 13 et 14 juillet se dérouleront entre la place du Donjon et les Jardins de la Brèche. Trois évènements sont au programme :

- **13 juillet : le défilé militaire**
- **14 juillet : départ de la dernière étape du Tour cycliste des Deux-Sèvres et le feu d'artifice**

Pour chacun de ces évènements, un dispositif d'accueil du public est mis en place.

13 juillet : défilé militaire

Prise d'armes, place du Donjon à 11h

La prise d'armes aura lieu place du Donjon à 11h. Le 4^e Bataillon de l'Ensoa de Saint-Maixent, les motards de la Gendarmerie nationale, la Police nationale et les sapeurs-pompiers défileront au départ de l'Hôtel de Ville jusqu'aux Halles en descendant la rue de l'Hôtel de Ville. Durée de la manifestation : 1 heure.

14 juillet : Départ de la 14^e et dernière étape du Tour cycliste des Deux-Sèvres (Niort – Parthenay)

Village du Tour place du Donjon, ouverture à partir de 10h

Départ de la caravane publicitaire à 13h

Départ fictif des coureurs depuis la rue de l'Hôtel de Ville à 13h45

Départ réel de l'étape : avenue de Limoges (à hauteur des Opticiens mutualistes) à 14h

La caravane du Tour présente place du Donjon effectuera un parcours en centre-ville à partir de 13h. Au départ de la rue de l'Hôtel de Ville, coureurs, sponsors et publicitaires du Tour, effectueront dans le centre-ville un parcours avant de quitter Niort.

Elle passera par la rue Emile Bèche, rue de l'Abreuvoir, quai de la préfecture, rue Brisson, rue Victor Hugo, rue Ricard, rue des Cordeliers, rue du Temple, avenue de la République, rue Ernest Perochon, Place du Roulage, rue de la Gare, rue Paul François Proust.

La caravane sera accompagnée par la police municipale. Les rues ne seront pas fermées à la circulation avant son passage.

15 minutes avant le vrai départ de l'étape à 14h, avenue de Limoges, les coureurs emprunteront le même parcours que celui de la caravane.

14 juillet : feu d'artifice et bal populaire

Haut de Brèche : feu d'artifice à 23h

Esplanade de la Brèche : bal populaire à partir de 23h30

Le feu d'artifice sera tiré par La société vendéenne Jacques Couturier Organisation depuis le Haut de Brèche. La Ville a spécialement commandé la création d'un spectacle pyrotechnique et musical sur le thème de la Liberté, en l'honneur du 70^e anniversaire de la libération de Niort et du centenaire de la Guerre 14-18. Il durera une vingtaine de minutes et sera accompagné par la lecture de textes enregistrés par l'acteur Pierre Arditi.

8 à 10 000 personnes attendues

Pour la sécurité du public, le périmètre du montage de la zone de tir du feu d'artifice dans le haut de Brèche sera fermé de 7h30 à 4h. Ce secteur comprend les abords immédiats des émergences, y compris le miroir d'eau)

- Le **périmètre de tir** sera fermé à partir de 22h jusqu'à 23h50. Il comprend le début de l'avenue de Limoges jusqu'au croisement avec la rue Paul-François Proust, l'avenue Bujault sur toute sa longueur (seuls les piétons pourront l'emprunter, ainsi que les véhicules qui souhaitent stationner dans le parking de la Brèche. Autorisation d'entrer jusqu'à 22h30), le bas de l'avenue des Martyrs de la Résistance, le début de la rue du 14-Juillet et le rond-point de la rue Terraudière/14-Juillet, tronçon Bara-Viala.
- Le **parking de la Brèche** sera accessible jusqu'à 22h30. Les entrées et sorties de véhicules et des piétons seront autorisées à partir de 23h50.
- Le **Colombus café** sera ouvert jusqu'à 22h30, ainsi que le **kiosque du haut de Brèche et le manège**.
- Le **cinéma CGR** maintient la programmation des séances à 22h/22h15. Le public accèdera aux salles par l'escalier côté collège Fontanes. La sortie s'effectuera à partir de 23h40, toujours côté collège Fontanes.
- Le **bal populaire** aura lieu à partir de 23h30 sur l'esplanade de la Brèche. Il sera animé par 15 musiciens de l'orchestre Gil Saint-Laurent. La scène se trouvera du côté du Pôle transports.